

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE SEINE MARITIME**

MISSIONS FACULTATIVES

TARIFICATIONS 2010

AIDE A LA GESTION

PAIES (par bulletin de salaire)

Collectivités affiliées	6,30 €
Collectivités non affiliées	7,50 €

RAPPELS DE TRAITEMENT

Tarif horaire	21,80 €
---------------	---------

REMEMBREMENT (par contribuable)

saisie	0,91 €
modification	0,61 €
éditions diverses	0,08 €

REPROGRAPHIE

	encre	papier	copie	
A4 80gr	noir & blanc	blanc	Recto	0,0840
			Recto verso	0,1082
	couleur	couleur	Recto	0,0840
			Recto verso	0,1200
A4 120 gr	noir & blanc	blanc	Sans impression	0,0840
			Recto	0,1082
			Recto verso	0,1560
		couleur	Sans impression	0,0840
			Recto	0,1200
			Recto verso	0,1681
A3 80 gr	noir & blanc	blanc	Recto	0,1320
			Recto verso	0,1560
		couleur	Recto	0,1440
		blanc	Recto verso	0,1681
		couleur	Recto	0,8404

REPROGRAPHIE				
	encre		papier	
			copie	
A3 120 gr	noir & blanc	blanc	Sans impression	0,1440
			Recto	0,1681
			Recto verso	0,2160
		couleur	Sans impression	0,1681
			Recto	0,2039
			Recto verso	0,2400
Reliage	Peigne à relier		10	0,2039
			20	0,2160
			40	0,2280
			50	0,2522
			80	0,3241
			110	0,4322
			160	0,5162
	Couverture plastifiée			0,4561

SANTE PREVENTION

PRESTATION GLOBALE DE MEDECINE DE PREVENTION (1) Tarification par agent

collectivités affiliées au CDG	65,90 €
collectivités non affiliées	79,60 €

(1) - 1e décret n°2008-339 du 14 avril 2008 modifie le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine préventive dans la fonction publique territoriale. Ce nouveau décret, prévoit que, pour les fonctionnaires territoriaux nommés dans plusieurs emplois permanents à temps non complet, l'examen médical périodique se déroule dans la collectivité qui emploie les fonctionnaires pendant la quotité horaire hebdomadaire la plus longue.

Aussi, la facturation de la prestation globale, lorsqu'elle concernera des agents intercommunaux, interviendra désormais auprès de la collectivité qui emploie l'agent pendant la quotité horaire hebdomadaire la plus longue.

BILANS SANGUINS

Bilan sanguin standard (BSS)	collectivités affiliées au CDG	48,00 €
	collectivités non affiliées	48,65 €
Bilan NTTG	collectivités affiliées au CDG	25,00 €
	collectivités non affiliées	30,20 €
Bilan complémentaire	collectivités affiliées au CDG	36,40 €
	collectivités non affiliées	43,70 €
Bilan NTC	collectivités affiliées au CDG	19,80 €
	collectivités non affiliées	23,95 €
Bilan Hépatite B	collectivités affiliées au CDG	61,35 €
	collectivités non affiliées	73,85 €
Bilan HHH	collectivités affiliées au CDG	105,10 €
	collectivités non affiliées	125,90 €

BILANS BACTERIOLOGIQUES

Bilan NGS	collectivités affiliées au CDG	84,90 €
	collectivités non affiliées	86,05 €
Bilan copro-parasito	collectivités affiliées au CDG	55,15 €
	collectivités non affiliées	65,55 €
Bilan NG	collectivités affiliées au CDG	30,20 €
	collectivités non affiliées	36,45 €
Recherche des anti-corps HBs	collectivités affiliées au CDG	18,55 €
	collectivités non affiliées	18,75 €

BILANS BACTERIOLOGIQUES

Recherche des anti-corps HAV	collectivités affiliées au CDG	18,55 €
	collectivités non affiliées	18,75 €

VACCINATIONS

Hépatite A	collectivités affiliées au CDG	24,25 €
	collectivités non affiliées	24,75 €
Fièvre Thyphoïde	collectivités affiliées au CDG	23,95 €
	collectivités non affiliées	24,40 €
Leptospirose	collectivités affiliées au CDG	43,20 €
	collectivités non affiliées	46,10 €
Tétanos Polio Diphtérie atténuée	collectivités affiliées au CDG	13,10 €
	collectivités non affiliées	13,40 €
Hépatite B	collectivités affiliées au CDG	11,95 €
	collectivités non affiliées	12,25 €
Tétanos - Polio - Diphtérie atténuée -Coqueluche acellulaire	collectivités affiliées au CDG	22,35 €
	collectivités non affiliées	22,75 €
Grippe (vaccin + acte du médecin)	collectivités affiliées au CDG	8,20 €
	collectivités non affiliées	8,40 €
Grippe commandée mais non réalisée	collectivités affiliées au CDG	4,05 €
	collectivités non affiliées	4,15 €

MISSION D'INSPECTION (ACFI)

Phase "Préparation" (Tarif forfaitaire)	collectivités affiliées au CDG	237,00 €
	collectivités non affiliées	280,00 €
Phase "Réalisation" (Tarif journalier)	collectivités affiliées au CDG	679,00 €
	collectivités non affiliées	808,00 €
Compte rendu à l'autorité territoriale (Tarif forfaitaire)	collectivités affiliées au CDG	172,00 €
	collectivités non affiliées	205,00 €

MISSION D'ASSISTANCE A L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

COLLECTIVITES de 1 à 20 agents

1ère année

	Collectivités affiliées au CDG	
	1 à 10 agents	11 à 20 agents
Aide à l'élaboration du Document Unique d'évaluation des risques professionnels	1 100 €	1 700 €
	tarification forfaitaire *	tarification forfaitaire *

de la 2ème à la 4ème année ou lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité et/ou lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque est recueillie

	Collectivités affiliées au CDG	
	1 à 10 agents	11 à 20 agents
Aide à la mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques professionnels	500 € / an	800 € / an
	tarification forfaitaire *	tarification forfaitaire *

* Déplacements compris

MISSION D'ASSISTANCE A L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS		
COLLECTIVITES de plus de 21 agents		
	la demi-journée	la journée
<u>Sensibilisation de l'encadrement (module 1)</u> collectivités affiliées au CDG	210 € *	350 € *
	collectivités non affiliées	250 € *

Aide à l'élaboration et à la mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques professionnels (module 2 : Mission d'aide à la réalisation du Document Unique d'évaluation des risques professionnels ou module 3 : Mission d'aide à la mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques professionnels)

		la demi-journée	la journée
<u>Phase 1 : Devis</u>			
Recueil d'information et élaboration du devis	collectivités affiliées au CDG	gratuit	gratuit
	collectivités non affiliées	gratuit	gratuit
<u>Phase 2.1 : Evaluation</u>			
Evaluation des Risques Professionnels sur site. Déplacement dans les collectivités	collectivités affiliées au CDG	210 € *	350 € *
	collectivités non affiliées	250 € *	420 € *
<u>Phase 2.2 : Rédaction</u>			
Rédaction et mise en forme du rapport	collectivités affiliées au CDG	140,00 €	280,00 €
	collectivités non affiliées	170,00 €	340,00 €
<u>Phase 3 : Restitution</u>			
Compte rendu oral à la collectivité	collectivités affiliées au CDG	210 € *	350 € *
	collectivités non affiliées	250 € *	420 € *

* Déplacements compris

ASSISTANCE AU RECRUTEMENT

ASSISTANCE AU RECRUTEMENT		
Prestation de conseil et d'assistance au recrutement - A la carte		
<u>Définition du profil de poste et des besoins de la collectivité</u>		
Récueil de l'information par téléphone et présentation de la prestation	Collectivités affiliées au CDG	Gratuit
	Collectivités non affiliées	
Définition du profil de poste et des besoins de la collectivité + réalisation d'un profil du poste à pourvoir	Collectivités affiliées au CDG	65,25 €
	Collectivités non affiliées	78,30 €
Déclaration à la bourse de l'emploi	Collectivités affiliées au CDG	Gratuit
	Collectivités non affiliées	
<u>Présélection des candidatures</u>		
Présélection des CV avec l'élu (tarif forfaitaire)	Collectivités affiliées au CDG	26,10 €
	Collectivités non affiliées	31,35 €
<u>Analyse des candidatures</u>		
Rapport d'analyse écrit des candidatures (par candidat)	Collectivités affiliées au CDG	47,75 €
	Collectivités non affiliées	57,30 €

ASSISTANCE AU RECRUTEMENT**Prestation de conseil et d'assistance au recrutement - A la carte**Mise en situation du candidat

Mise en situation informatique - tests sur les principaux logiciels bureautiques (par candidat)	Collectivités affiliées au CDG	26,10 €
	Collectivités non affiliées	31,35 €
Mise en situation écrite sur des cas pratiques (par candidat)	Collectivités affiliées au CDG	39,25 €
	Collectivités non affiliées	47,00 €
Conception d'un livret d'évaluation des aptitudes à occuper le poste (tarif forfaitaire)	Collectivités affiliées au CDG	52,25 €
	Collectivités non affiliées	62,60 €

Participation au jury d'entretien

Préparation des livrets d'entretien (tarif forfaitaire)	Collectivités affiliées au CDG	26,10 €
	Collectivités non affiliées	31,35 €
Participation aux entretiens au sein de la collectivité et compte rendu écrit (par candidat)	Collectivités affiliées au CDG	56,60 €
	Collectivités non affiliées	67,90 €
Déplacement au sein de la collectivité lors des entretiens (tarif forfaitaire)	Collectivités affiliées au CDG	63,15 €
	Collectivités non affiliées	76,15 €

Passation des tests

Comparaison de l'analyse du profil personnel (APP) et de l'analyse du profil type (APT) - proposés uniquement après un entretien de recrutement (par candidat pour la 1ère passation)	Collectivités affiliées au CDG	183,00 €
	Collectivités non affiliées	195,00 €
A partir de la deuxième passation (par candidat)	Collectivités affiliées au CDG	115,00 €
	Collectivités non affiliées	125,00 €
Déplacements supplémentaires	Collectivités affiliées au CDG	63,15 €
	Collectivités non affiliées	76,15 €

Edition d'un rapport supplémentaire lors de la passation des tests		28,70 €
--	--	---------

ASSISTANCE AU RECRUTEMENT**Dispositif global "conseil et assistance au recrutement"**Le "pack"

Définition du besoin :		
Présélection et analyse des candidatures préalables aux entretiens	Collectivités affiliées au CDG	650,00 €
Participation aux entretiens et suivi du recruté	Collectivités non affiliées	785,00 €

Les tests APP/APT (proposés uniquement après un entretien de recrutement)

Première passation (par candidat)	Collectivités affiliées au CDG	183,00 €
	Collectivités non affiliées	195,00 €
A partir de la deuxième passation (par candidat)	Collectivités affiliées au CDG	115,00 €
	Collectivités non affiliées	125,00 €

MISSIONS TEMPORAIRES

MISSIONS TEMPORAIRES

Frais de gestion (1)	Collectivités affiliées	11,80%
	Collectivités non affiliées	17,70%

(1) calculé sur le traitement brut indiciaire des agents en remplacement majoré des primes et indemnités éventuelles

CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Frais de reprographie et de documentation	8,00 €
---	--------

MISSION DE CONSEIL EN ASSURANCE CHOMAGE

MISSION DE CONSEIL EN ASSURANCE CHOMAGE

Calculs d'indemnisation chômage ou devis estimatifs d'indemnisation chômage	Collectivités affiliées	218,50 €
	Collectivités non affiliées	260,10 €
Calculs d'indemnisation chômage intervenant dans un délai de moins d'un an après la réalisation d'un devis estimatif	Collectivités affiliées	52,00 €
	Collectivités non affiliées	62,50 €
Calculs d'indemnisation chômage intervenant dans un délai égal ou supérieur à un an après la réalisation d'un devis estimatif	Collectivités affiliées	218,50 €
	Collectivités non affiliées	260,10 €
Revalorisation des allocations chômage	Collectivités affiliées	20,80 €
	Collectivités non affiliées	26,00 €
Calcul du cumul d'une activité réduite ou maintien d'une activité conservée avec une allocation chômage	Collectivités affiliées	26,00 €
	Collectivités non affiliées	31,20 €
Autres études	Collectivités affiliées	156,00 €
	Collectivités non affiliées	187,30 €

MISSION DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE AU CONTENTIEUX ET PRE CONTENTIEUX

MISSION DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE AU CONTENTIEUX ET AU PRE CONTENTIEUX

Conseil et assistance à la réalisation d'un mémoire contentieux

Phase "Devis" (tarif forfaitaire)(1)	Collectivités affiliées	52,00 €
	Collectivités non affiliées	62,40 €
Phase "Réalisation" (Tarif horaire)	Collectivités affiliées (2)	52,00 €
	Collectivités non affiliées (3)	62,40 €

(1) Le devis sera facturé à la collectivité en cas de refus ou d'acceptation de la mission

(2) Au regard du temps consacré à la mission, le minimum de facturation sera de 3h20mn soit 173,20 €

(3) Au regard du temps consacré à la mission, le minimum de facturation sera de 3h20mn soit 208 €

**MISSION DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE AU CONTENTIEUX
ET AU PRE CONTENTIEUX**

Conseil et assistance à la réalisation d'un contrat de transaction

Phase "Devis" (tarif forfaitaire)(1)	Collectivités affiliées	52,00 €
	Collectivités non affiliées	62,40 €
Phase "Réalisation" (Tarif horaire)	Collectivités affiliées (2)	52,00 €
	Collectivités non affiliées (3)	62,40 €

(1) Le devis sera facturé à la collectivité en cas de refus ou d'acceptation de la mission

(2) Au regard du temps consacré à la mission, le minimum de facturation sera de 5h soit 260 €

(3) Au regard du temps consacré à la mission, le minimum de facturation sera de 5h soit 312 €

Conseil et assistance à l'examen d'un mémoire contentieux

Tarif forfaitaire	Collectivités affiliées	291,30 €
	Collectivités non affiliées	353,70 €

Assistance documentaire

Tarif forfaitaire	Collectivités affiliées	197,70 €
	Collectivités non affiliées	239,30 €

Réponse à l'avocat de l'agent

Tarif forfaitaire	Collectivités affiliées	275,70 €
	Collectivités non affiliées	332,90 €

**MISSION D'ASSISTANCE JURIDICO STATUTAIRE POUR LES
COLLECTIVITES NON AFFILIEES**

Adhésion mission d'assistance juridico-statutaire	Collectivités non affiliées	2 365,00 €
--	-----------------------------	------------

**MISSION DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE A LA CONSTITUTION DES
DOSSIERS DE RETRAITES CNRACL**

Immatriculation de l'employeur et 1ère affiliation	Collectivités affiliées	20,00 €
	Collectivités non affiliées	24,00 €
Affiliation de l'agent	Collectivités affiliées	10,00 €
	Collectivités non affiliées	12,00 €
Demande de régularisation de services	Collectivités affiliées	70,00 €
	Collectivités non affiliées	84,00 €
Validation de services de non titulaire (1 ou 2 employeurs)	Collectivités affiliées	70,00 €
	Collectivités non affiliées	84,00 €
Validation de services de non titulaire (au-delà de 2 employeurs ou services effectués auprès de l'Etat)	Collectivités affiliées	150,00 €
	Collectivités non affiliées	180,00 €
Cessation progressive d'activité (CPA)	Collectivités affiliées	80,00 €
	Collectivités non affiliées	96,00 €
Rétablissement auprès du régime général et de l'IRCANTEC	Collectivités affiliées	110,00 €
	Collectivités non affiliées	132,00 €
Dossier de pension CNRACL normale et pension de réversion	Collectivités affiliées	100,00 €
	Collectivités non affiliées	120,00 €
Dossier de pension d'invalidité CNRACL	Collectivités affiliées	140,00 €
	Collectivités non affiliées	168,00 €
Dossier de retraite CNRACL pour carrière longue et pour fonctionnaire handicapé	Collectivités affiliées	140,00 €
	Collectivités non affiliées	168,00 €

ARCHIVES		
Tarif horaire (1)	Collectivités affiliées	27,90 €
	Collectivités non affiliées	38,40 €
Diagnostic d'archivage (2)	Collectivités affiliées	250,00 €
	Collectivités non affiliées	374,00 €
Devis non suivi de prestation (facturé au tarif horaire + 1 déplacement)	Collectivités affiliées	27,90 €
	Collectivités non affiliées	38,40 €

(1) tarif applicable aux périodes de réalisation des prestations

(2) les journées supplémentaires nécessaires à la mission, sont facturées, après accord de la collectivité, au même tarif

RENCONTRES-DEBATS, ATELIERS

Ateliers faisant intervenir un spécialiste de la question (interne ou extérieur) – Durée 1 journée (+ éventuellement une ou plusieurs demi-journées pour approfondir le thème en fonction des souhaits des participants). Tarif : **15.50 euros par participant pour frais de restauration, porté à 25 euros, si il y a participation d'un intervenant extérieur rémunéré.**

TARIFS SERVICES DIVERS		
Déplacement d'un agent pris en charge en mission (1)	Par jour	15,10 €
(1) Missions effectuées à l'extérieur du Centre de Gestion (soit hors résidence administrative des agents pris en charge)		
Conseil de discipline de 1er degré	Location de salle	53,60 €
Conseil de discipline de recours	Frais de secrétariat	780,30 €
Frais de déplacements à l'occasion de diverses missions	Collectivités affiliées	61,90 €
	Collectivités non affiliées	74,65 €